

# Reunion Generale du 6 Mars 1932

La séance est ouverte à 10<sup>h</sup> 1/2 par M. Queyroi Jules, Président qui dit que le bureau est renouvelable en entier.

Il passe ensuite la parole au trésorier secrétaire qui lit le rapport moral.

- Enfin le trésorier annonce qu'il y a en caisse :

1931 Recettes : 31235 + 6980 = 38139.05

Depenses 25821.95 12317

Reste en caisse au 6 Mars

16167 -

15404

Depenses : 3400 en effets, sabots, filets etc.  
Colonie scolaire 12455 + 3421 de fonds frais

La Présidence est donnée à M. Vert pour procéder au renouvellement du bureau.

Le bureau sortant fut réélu avec la modification suivante : M. Delair est élu trésorier adjoint, M. Billand élu membre du bureau en remplacement de M. Delair.

M. Lasserre est mis en conseil, jusqu'au moment où il aura fait acte de laïcisme.

Le tout fut adopté à l'unanimité des 45 camarades présents à la réunion.

M. Laval Gabriel a fait adopter à l'unanimité des voix le vœux suivant :

" Et fin que se perpétuent les noms et souvenir, de ceux qui ont fondé l'école laïque, ont lutté pour elle et défendu jusqu'à leur mort -

L'association des anciens élèves

et amis de l'école laïque de Charlat  
émet le vœu suivant:

- "L'école laïque des garçons s'appellera" Ecole Ferdinand Buisson
- "L'école laïque des filles" Ecole Jules Ferry
- Le groupe de Berniac et Ecole Paul Bert
- L'Ecole Maternelle et Ecole Jean Macé

M. M. Frit et Manns sont excusés.

Le Secrétaire  
M. Haidey

# Reunion du Bureau du 15 Mars 1932

Présents M. Randeyrol, Kanet, Annaguse  
Billand, Heritier, Saral, Roquep, Lasfargue  
Bung, Belheil, Fit, Kaleplate, Labaille, Carbon  
nieu. Excusés M. Arlet, Belair, Epelafet.

M. Jules Gueyrou retrace le travail qui a été  
fait et celui qui reste à faire en 1932. Comme les  
années précédentes les œuvres de l'association  
seront continuées.

M. donne des explications sur les  
achats faits au nom de l'association, juments etc.  
les frais de déplacement pour visiter les colonies  
scolaires, l'ont été à ses frais personnel.

La distribution des effets a été faite  
d'une façon toute à fait large et libérale.

Le concert aura lieu le 8 mai et la  
tombola le 15 mai.

Le séjour à la Montagne aura lieu  
en deux fois 15 juillet et 15 août.

Le bureau offre pour la tombola, au nom  
de l'association, une bicyclette, qui sera achetée  
chez M. Clauzel Jean.

M. Billand est nommé Président de la  
Commission du Théâtre.

M. Kanet donne lecture de la Revue de  
l'École Laïque 1<sup>er</sup> trimestre 1932, d'un article  
de M. Gérard instituteur traitant les gardiens  
du fonde M. Bergerac, avec la collaboration  
des maîtres de l'école à cette œuvre.

M. Fit, propose que ce bulletin soit  
envoyé à tous les instituteurs et maires du  
Canton. Ce vœu est adopté.

Monsieur Roches Inspecteur <sup>sera chargé</sup> de transmettre une  
 motion de félicitations à M. Gerard pour son article sur les  
 garderies laïques du jeudi et en nom <sup>le</sup> secrétaire  
 du Bureau et à l'unanimité des membres. M. Hardy  
 présente

Motion votée par l'Association

un

Dans la séance du 21 mars 1932, le Bureau de l'Association  
 amicale des anciens élèves et amis de l'École laïque de garçons  
 de Sarlat a voté, à l'unanimité la motion suivante:

« Après avoir pris connaissance de l'article:

« Les nouveaux, de nos nouveaux » paru dans le  
 dernier numéro de la Revue de l'École laïque, le Bureau de  
 l'Association prie Monsieur le "Inspecteur d'Académie"  
 Président de la Fédération départementale des Œuvres  
 laïques de bien vouloir transmettre à M. Gerard  
 auteur de l'article cité, les félicitations et les  
 remerciements de leur association... »

Réunion du 10 Mai 1932

Sont présents: M. Meltheil, Labeille, Carbonnier  
Annaquin, Queyroi, Billand, Delair, Frit,  
Laval, Lasfargue, Haut Burg, Radegrol,  
Roque, Heritier, Cleprat

Excusé: L. Indres.

M. Queyroi donne lecture d'une carte remerciements  
de M. Paul Lejand, Ins tituteur, à l'association.

Il donne encore lecture d'une sollici-  
tation des Volontaires de la Paix, à l'association.

Il est convenu de ne pas répondre.

La bombola va très bien, mais hélas les  
recettes sont moindres, vu le marasme en commerce  
et la crise industrielle.

Il est nommé une commission de la  
bombola. M. Labeille, Heritier, Frit, Delair, Meltheil  
sont nommés membres de cette commission, eux seuls  
sont chargés du travail.

Pour préparer les billets tous les membres  
du Bureau sont invités à se rendre à l'école Laigue  
le 15 ct, à 8<sup>h</sup> 1/2. M. Haut fera les élèves des  
grandes classes et s'adjoindra à eux pour le pliage  
des billets.

Le concert aura lieu à la seconde date  
indiquée. Tout laisse supposer qu'il sera bien.

En sujet de la distribution des effets  
aux enfants nécessiteux des écoles laïques; il y a lieu  
de nommer une commission de la distribution  
des effets.

M. Hardy et Labeille sont adjoints  
à M. Queyroi et Haut.

Cette commission a surtout pour

d'éclairer l'association sur les besoins précaires des postulants.

M. Hanet avec l'approbation de tous les membres présents, est d'avis de donner le plus possible car les ressources dont tous les moyens sont bons, s'en servant pour retirer de l'école laïque, le plus possible d'élèves.

M. Hanet demande que les autres associations du Canton votent des félicitations à M. Gerand.

M. Armagnac pense que une motion n'est pas dans le bulletin sera suffisante.

M. Frit demande d'instituer à Parlat une garderie d'enfants, un patronage laïque, ainsi que cela se fait à Perigueux et à Bergerac.

M. Hardy propose de garder, avec d'autres, les enfants, le jeudi.

À la demande de M. Armagnac, le bureau décide, que cette garderie soit faite sous le patronage de la municipalité et avec seulement l'aide des instituteurs.

La création d'un patronage laïque, est adoptée à l'unanimité.

M. Frit est chargé de faire parvenir au conseil un vœu dans ce sens.

M. Frit fait connaître que lors de la réunion précédente en date du 15 Mars 1932, la question d'organisation de garderie du jeudi ayant été soulevée, Depuis la question a fait son chemin et de la lecture de certains articles parus dans la presse régionale, il résulte, que ces garderies fonctionnent à Perigueux et à Bergerac à la satisfaction du public.

Les membres du bureau après en

délibérer et considérant :

Qu'il y aurait grand intérêt pour la cause laïque, s'organiser le plus tôt possible, soit des jeux, soit des promenades instructives et récréatives qui puissent captiver nos jeunes écoliers.

Que la création d'une garderie, le jeudi, serait le moyen le plus efficace de remettre les enfants à l'abri des dangers de la rue, de leur donner le grand air, nécessaire à leur santé et les saines distractions qui conviennent à leur âge.

Demandant à M le Maire de bien vouloir, proposer au Conseil Municipal, la création d'un office municipal de rationnement laïque des enfants des écoles. Cet office serait sous le contrôle du Conseil Municipal et aurait un budget particulier alimenté par des subventions de la Commune et par des dons et legs provenant de personnes, s'intéressant à l'œuvre.

Ces garderies seraient ouvertes indistinctement à tous les enfants d'âge scolaire (6 à 14 ans).

V. le Secrétaire

M. Hardy

810  
Réunion du 23 juin 1932

Présents: M. Jules Queyroi - Delair.  
Armagnac - Héritier - Laval. Hardy  
Manet - Puit - Belthuel - Labeille - Brug  
Excep. Pradaprol. Lasfargues, Roque.

Le Président nous dit que la  
recette du concert et celle de la collecte s'élève  
à la somme de 2247.<sup>90</sup> tous frais  
payés.

Des photos, représentant les diverses  
scènes du concert ont été faites, il en sera  
donnée une à chacun des enfants. C'est dit-il  
une façon de faire la propagande, pour  
l'œuvre qui nous est chère.

Il nous dit aussi que le concert  
a dépassé toutes espérances, parce qu'il a été  
parfait.

M. Manet fait remarquer  
très judicieusement, combien il est regret  
table que le journal "La France" n'est pas  
inséré complètement le compte rendu du  
concert, et que justement la coupure s'adonne  
à la partie du concert inter  
ressant particulièrement l'école Laïque  
des garçons et Madame Chibant.

Monsieur <sup>Queyroi</sup> dit que le compte rendu  
complet de la fête a été envoyé au journal La  
France et que la malencontreuse coupure  
a été faite sans malice.

Monsieur Manet fait remarquer  
que cette coupure est d'autant plus regrettable  
que l'école des garçons est la première qui fait



se faire tirer l'oreille, se soit fait un plaisir de venir en aide à l'association. Le Bureau de l'association prend acte des observations de M. Mauret et regrette comme lui ce contre temps. Il félicite toutes les écoles, Maîtres et Maîtresses ainsi que les précieux élèves de leur zèle et sérieux ment et de la grâce des artistes.

L'association doit 15<sup>e</sup> à la Fédération départementale des œuvres laïques, cette dernière a ~~été~~ présentée le Jules Queyroi, pour aller à Périgueux, au Comité des Colonies de vacances, afin de causer avec celui-ci des colonies de vacances dans le cadre départemental. La Fédération départementale ayant en perspective l'achat de terrain à la campagne ou à la mer, il en résulterait peut être pour nous des avantages pécuniaires. Il est entendu que le Queyroi ne s'engage à rien sans en avoir rendu compte au Bureau de l'association.

Il est créé une commission dite:  
Commission de la Colonie de vacances:

M. Annagnot et Hardy sont nommés à celle-ci.

M. Mauret demande avec raison que les enfants revenant de la mer ou de la montagne, passent vers leur retour à Sarlat une visite médicale, afin de savoir le résultat de leur séjour à la mer ou à la montagne.

M. Hardy venant de Bordeaux rapporte l'impression qu'il n'y a pas eu d'épidémie de ~~typhoïde~~ typhoïde à la montagne, mais qu'un docteur et des parlementaires anti-laïques ont monté cette cabale et fait connaître que le fait de

